

DEPARTEMENT
DE LA SAVOIE

DCM-2013-142
N° 15

ARRONDISSEMENT
DE CHAMBERY

VILLE DE
CHAMBERY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHAMBERY

OBJET : CUCS-PROGRAMMATION INVESTISSEMENT 2013 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET D'EXTENSION ET DE RESTRUCTURATION DE LA HALTE GARDERIE " LES DIABLOTINS " AU MAS BARAL A BISSY

SEANCE DU 22 juillet 2013

L'an deux mille treize et le 22 du mois de juillet à 18H30, le Conseil Municipal de la Ville de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Mme Bernadette Laclais, Maire.

Présents : 28

Danièle Bac-David, Pascal Barbe, Pierre Béranger, Louis Besson, Françoise Bovier-Lapierre, Hadjira Caba, Angela Caprioglio-Hisler, Marie-Thérèse Chassery, Sophie Coquemer, Michel Dantin, Xavier Dullin, Henri Dupassieux, Claude Fachinger, Michèle Ferrer, Charline Galea, Nicole Guilhaudin, Michel Haudry, Isabelle Herlin, Michel Julien, Bernadette Laclais, Luc Letoffe, Brigitte Masson, René Mathieu, Claudine Mourier, Laurent Ripart, Jean-Pierre Ruffier, Loïc Varnet, Marc Vilain

Absents : 2

Hugues Manouvrier, Corinne Townley

Délégations de Vote : 15

Yves Barboussat a donné pouvoir à Claudine Mourier, Françoise Dornier a donné pouvoir à Danièle Bac-David, Guy Fajeau a donné pouvoir à Sophie Coquemer, Jacques Garbolino a donné pouvoir à Bernadette Laclais, Xavier Guedel a donné pouvoir à Loïc Varnet, Houria Hedli a donné pouvoir à Michel Julien, Bernard Hofbauer a donné pouvoir à Jean-Pierre Ruffier, Claudine Laforgue-Durand a donné pouvoir à Angela Caprioglio-Hisler, Juliette Lehmann a donné pouvoir à Michel Haudry, Leïla Oufkir a donné pouvoir à Louis Besson, Christiane Bollon a donné pouvoir à Michel Dantin, François Cochet a donné pouvoir à Claude Fachinger, Isabelle Huni-Cordier a donné pouvoir à Xavier Dullin, Sylvie Koska a donné pouvoir à Françoise Bovier-Lapierre, Jean-Claude Trotel a donné pouvoir à Charline Galea

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant pour délibérer et M. Loïc Varnet, ayant été nommé(e) secrétaire de séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée entre en délibération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013
N°15 CUCS-PROGRAMMATION INVESTISSEMENT 2013 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET D'EXTENSION ET
DE RESTRUCTURATION DE LA HALTE GARDERIE " LES DIABLOTINS " AU MAS BARAL A BISSY

Rapport de Michel Julien

Au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la Ville de Chambéry peut bénéficier de fonds de concours auprès de Chambéry Métropole pour des investissements en matière d'habitat et de cadre de vie, notamment, réalisés sur les quartiers des Hauts de Chambéry, du Biollay/Bellevue ou encore du Mas Barral.

Ce dispositif vient d'être prolongé d'un an jusqu'au 31 décembre 2014. Les nouvelles enveloppes disponibles sur la période à venir 2013-2014 sont de 100 000 euros par quartier prioritaire.

La participation de l'agglomération représente 50 % du coût résiduel HT de l'opération et est plafonnée à 100 000 euros.

Pour 2013, sur la base de la Programmation Pluri-annuelle des Investissements, la Ville de Chambéry souhaite déposer une demande pour l'extension et la restructuration de la halte-garderie « les diablotins » au Mas Barral.

L'objectif est de répondre aux demandes croissantes des parents en augmentant la capacité de 18 à 25 places et de proposer un meilleur accueil en procédant à la remise aux normes des locaux existants.

Le projet prévoit donc une extension d'une centaine de mètres carrés en rez de chaussée, la restructuration des salles de motricité et de sommeil, la mise aux normes de la partie restauration, ainsi que la mise en accessibilité de l'étage pour les associations.

L'ensemble de l'opération (travaux, maîtrise d'œuvre, matériel...) est estimée à 673 000 euros HT. La Caisse d'Allocations Familiales de Chambéry accompagne également la Ville sur ce projet dans le cadre du « plan crèches pluri-annuel d'investissements »

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs de bien vouloir retenir les conclusions suivantes :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- 1) Approuve le projet relatif à la halte-garderie « les diablotins » présenté au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour 2013 ;
- 2) Sollicite Chambéry métropole pour l'obtention de la subvention la plus élevée possible ;
- 3) Sollicite l'autorisation de démarrer les travaux avant l'obtention éventuelle de la subvention.

Nombre de Conseillers
- en exercice : 45
- présents : 28
- délégations de vote : 15
- absents : 2

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité

Le Signataire, soussigné, certifie que cette délibération a été affichée en extrait à la porte de la Mairie.

Le Maire
Bernadette Laclais